



Commune de Noyant-Villages
3 rue d'Anjou, Noyant
49490 Noyant-Villages
communication@noyant-villages.fr

Concours de photographie 2022 Bulletin de participation

Ce bulletin est à joindre obligatoirement lors du dépôt de vos photographies. N'oubliez pas de renommer vos fichiers avec les titres que vous aurez choisis. Toute participation sans bulletin dûment rempli et signé sera refusée.

Pour les participants de moins de 18 ans, ce bulletin doit être rempli et signé par le responsable légal.

Nom :

Prénom :

Nom du responsable légal (*si personne mineure*) :

Adresse postale :

Téléphone :

Téléphone du responsable légal (*si personne mineure*) :

Mail :

Mail du responsable légal (*si personne mineure*) :

Titre de la Photo 1 :

Titre de la Photo 2 :

Sujet choisi : (pourquoi avez-vous choisi de mettre ce sujet en valeur ?)

Je, soussigné(e) certifie : 1) ne pas être photographe professionnel, 2) avoir pris connaissance du règlement du concours et y adhérer de façon pleine et entière, 3) être âgé de plus de 18 ans, 4) l'exactitude des informations communiquées.

Fait à :

le :

signature :